



# Mission universitaire

## Refonte de la formation concernant l'hébergement dans une unité d'encadrement intensif

### DÉFINITION DU PROJET

Le présent projet, mené par l'équipe de soutien à la formation réseau – Jeunes en difficulté et l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, consiste en une révision en profondeur et un remaniement des contenus de deux formations s'adressant aux intervenants(es) du réseau de la santé et des services sociaux et portant sur l'hébergement dans une unité d'encadrement intensif.

L'offre actuelle de formation nécessite une mise à jour et un remaniement en raison de modifications à la loi et de l'importance de l'adapter aux besoins spécifiques des deux groupes ciblés.

L'objectif visé est que ces formations révisées deviennent indépendantes l'une de l'autre et davantage adaptées au contexte actuel en incluant les modifications et des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse, notamment la mesure d'empêchement.

### PUBLIC

- Intervenants(es) pouvant référer un(e) jeune en EI ou mettre en place une mesure d'empêchement.
- Intervenants(es) en réadaptation travaillant dans une unité d'encadrement intensif.

### RÉALISATIONS

Deux formations complémentaires mais indépendantes seront rendues disponibles : le premier module étant d'une durée d'une journée et le second module d'une durée de deux jours.

### TRANSFERT DE CONNAISSANCES

### PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- **Responsable du projet** : Nadia Ouellet, Équipe de soutien à la formation réseau - Volet Jeunes en difficulté
- **Chercheur expert de contenu et collaboratrice** : Denis Lafortune et Mathilde Turcotte, IUJD

### ÉTAT D'AVANCEMENT

- Rédaction des trois journées de formation terminée.
- Plan de formation approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Formations pilotes données au printemps 2021.
- Formations de formateurs(trices) terminées.
- Déploiement à venir dans l'ensemble de la province.
- Matériel bientôt disponible sur l'Environnement numérique d'apprentissage.

### RETOMBÉES

- La refonte répond à un mandat ministériel.
- 38 personnes ont été formées dans la province pour dispenser ces deux formations dans leur établissement respectif.